

*La Ministre du travail avait préparé le terrain en juillet, mais personne ne s'attendait à une rupture aussi brutale. Considérés comme coûteux et inefficaces par Muriel Pénicaud, le gouvernement Macron /Philippe a décidé de mettre fin aux contrats aidés : CUI, CIE, CAE, Avenir, Starter (Contrats Uniques d'Insertion, Contrat Initiative Emploi, Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi).*

# Les CArottEs sont elles CUItes ?

## Un coup de tonnerre dans un ciel chargé !

Dans le silence des médias, les CAE et autres CUI ne sont plus financés, ni aucune nouvelle convention passée depuis le 7 août 2017 (à partir du 1er juillet, avec effet rétroactif).

Les directions régionales de Pôle Emploi viennent de recevoir une instruction dans ce sens pour ne plus en délivrer, (re)plongeant leurs actuels bénéficiaires dans la précarité sans aucune solution alternative. Ce sont des centaines de milliers de personnes qui voient aujourd'hui leur avenir menacé sans solution!

Cette décision intervient après l'annonce de la baisse de 5€ des allocations logements et dans le contexte des ordonnances de la future loi travail qui va entraîner la bascule d'une partie des personnes pouvant encore prétendre au chômage vers les minimas sociaux.

Si l'on met en perspective ces mesures avec l'annonce de la diminution de l'Impôt Sur la Fortune et le transfert des cotisations sociale (Sécu) vers la CSG (impôts, qui va avoir un impact important sur les retraités les moins fortunés), l'ère Macron montre son vrai visage.

Tout pour les grandes entreprises et les personnes les plus riches, *ceux qui ont réussi*<sup>1</sup>, disette et précarité pour les autres, *ceux qui ne sont rien*<sup>1</sup>. Ce qui fait dire au patron du MEDEF pour l'instant nous sommes sur un nuage !

(<sup>1</sup>propos tenus par Macron lors de la visite de la gare de Bordeaux en désignant la population.)

## Ce ne sont pas les gens qui sont éloignés du marché du travail !

C'est le travail qui est devenu un marché, privilégiant les actionnaires qui ignorent jusqu'aux "maux" du chômage, chômeureuses tant ils ont réduit la masse salariale à la plus facile de leurs variables d'ajustement!

Pour autant et sur le site du ministère, la novlangue gouvernementale rappelle que: *Les publics les plus éloignés du marché du travail (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes en grande difficulté...) ont accès à des contrats spécifiques pour lesquels l'embauche et l'accompagnement est encadrée et appuyée financièrement par l'Etat.*

## JOURNÉES DU PATRIMOINE



La politique de l'Emploi "stop and go" doit cesser. Ouvrir les vannes avant les élections pour les refermer juste après est une manœuvre scandaleuse. Ces emplois existent et sont tous utiles à la société. Les besoins sociétaux, environnementaux, industriels... sont là, partout autour de nous, dans notre vie de tous les jours, **il est grand temps d'y répondre en mettant en oeuvre une politique de l'emploi qui répondent aux besoins de la population.**



### Fédération nationale

SUD Santé Sociaux  
Solidaires-Unitaires-Démocratiques

70, rue Philippe de Girard  
75018 PARIS

Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67

[www.sudsantesociaux.org](http://www.sudsantesociaux.org)  
contact@sudsantesociaux.org  
Tweet: sudsantesociaux

Paris, le 18/08/2017

**Quand nous en sommes réduits à défendre  
ce que nous avons critiqués par le passé,  
il est temps de changer de société.**

Solidaires et la Fédération SUD Santé Sociaux, avec d'autres partenaires, ont toujours dénoncé l'extrême précarité du dispositif.

Nous exigeons que l'ensemble des salarié-es concerné-es par les contrats aidés CUI CIE CAE soient immédiatement recrutés partout où leurs emplois sont nécessaires, en Contrat à Durée Indéterminée dans le secteur privé et en tant que stagiaires dans la Fonction Publique sur la base d'un salaire minimum de 1700 € net mensuel.

-86 % des « bénéficiaires » n'ont pas eu d'autres propositions au moment d'entrer en contrat aidé !

-Les femmes (54%) et les personnes les moins qualifiées (62%) sont les plus touchées par leur baisse ou disparition !

-6,2% dans les établissements sanitaires publics, 43,9% dans les associations et fondations...

-17,4% dans les collectivités territoriales.

-26,5% établissements publics d'enseignement.

Chiffres DARES 2014 et 2015

[http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/xls/Tableaux\\_trimestriels\\_CUI\\_T1T4-2013\\_prov\\_02\\_14.xls](http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/xls/Tableaux_trimestriels_CUI_T1T4-2013_prov_02_14.xls)  
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-021v2.pdf>

**Pour SUD Santé Sociaux la mobilisation  
est plus que jamais nécessaire.**

Dans les Fonctions Publiques Territoriales, Education Nationale et Fonction Publique Hospitalière, les emplois financés par les CAE, CUI... **sont des emplois qui correspondent à des besoins réels et même en deçà des besoins. La stagiairisation des contrats est donc un impératif.**

En ce qui concerne le milieu associatif qui sera le secteur le plus durement touché par la fin de ces contrats:

- ils sont pour certains, sanitaire et medico-social en ce qui nous concerne, une façon d'allonger la période d'essai et de récupérer des subventions pour alléger le coût du travail, leur transformation en CDI est un impératif.

- pour d'autres, (culture, lien social, solidarité...), ils viennent compenser les baisses de subventions ou remplacent des dispositifs permettant aux associations d'exister et/ou de trouver le temps d'équilibrer leurs ressources. Leur disparition créera un manque préjudiciable à l'ensemble de la population. **Il est nécessaire de négocier les conditions de financements pérennes pour la survie de ces associations. Il est temps de créer un emploi associatif de qualité.** Cf Solidaires-ASSO <https://www.syndicat-asso.fr/>

**SUD Santé Sociaux Solidaires, exige la transformation  
des contrats aidés en emplois pérennes.**

Ces raisons s'ajoutent aux revendications contre la loi travail en préparation, contre les attaques à l'encontre de la Fonction Publique et ses agents, contre la disparition programmée de la Sécurité sociale...

**Pour un autre choix de société.**

Pour une société plus juste, au service de la population et respectueuse de l'environnement, avec Solidaires nous porterons nos revendications :

- *Réduction du temps de travail avec les embauches nécessaires.*

- *Augmentation des salaires dans le privé et le public et suppression des jours de carence là où ils existent.*

- *Renforcement des Services Publics.*

- *Lutte contre l'évasion fiscale et fin d'une politique d'austérité qui ne vise, en fait, qu'à enrichir encore les plus riches au détriment des plus pauvres et des plus précaires.*



**Toutes et tous  
dans la rue pour exiger un  
changement de politique!**

**Le 12 septembre 2017  
et après...  
Mobilisons nous!**